

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 151 (2006)
Heft: 11-12

Artikel: "Après la décision du Conseil national"
Autor: Moor, Michele
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-346650>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

jamais été en contact avec le système militaire soviétique, ont été envoyés en Angleterre pour y apprendre le système et le fonctionnement d'une armée «otanienne». Ces jeunes cadres, placés à des postes-clés, notamment dans l'instruction, ont ainsi permis l'adaptation de l'armée soviétique aux standards de l'Ouest.

Il faudra cependant encore une génération pour faire perdre à l'armée lituanienne sa coloration soviétique. A moins de re-

courir à des méthodes staliniennes, les anciens officiers resteront en place, retardant ainsi l'introduction des standards de l'OTAN.

Un changement généralisé

L'exemple de la transformation de l'armée donne aussi des indications sur les transformations de l'ensemble de la société: le changement ne peut venir que par le bas, à travers ceux et celles qui construisent la société.

Un changement qui va prendre du temps!

L'exemple militaire a fait ses preuves. Depuis la fin de ses fonctions en 2004, le général Konkraitis se voue à une nouvelle tâche: la transformation de... toute la société civile. Il est le chef de l'ONG «anti-corruption», avec laquelle il tente d'améliorer l'instruction des juristes et politiciens, pour changer un jour cette société par le bas...

N. M.

Après la décision du Conseil national

A début octobre, j'ai eu occasion de suivre personnellement à Flims les débats du Conseil national sur la révision partielle de l'Ordonnance sur l'organisation de l'armée. Personnellement, sa décision ne m'a absolument pas étonné: dès la publication de l'étape d'évolution de l'armée pour les années 2008 à 2011, la SSO n'a pas cessé de demander au commandement de l'armée et au Conseil fédéral un processus de décision clair et minutieux en matière de politique de sécurité, afin de sortir de l'actuelle situation de «pat».

J'ai été particulièrement frappé par le fort engagement avec lequel le PSS et l'UDC ont présenté leurs opinions: à présent, ces deux partis montrent un très grand intérêt pour les questions liées à la politique de sécurité sur le plan national. Par contre, le centre politique montre une lacune inquiétante en matière de politique de sécurité, qui ne peut pas être comblée par le petit nombre de parlementaires intéressés du PDC et du PRD. On peut admettre que le PSS continuera à suivre, de manière compétente et cohérente, son propre chemin.

Afin de pouvoir atteindre une majorité concrète, qui permettra au Parlement de suivre une politique de sécurité solide et de garder une direction de marche convaincante, il faut que le PDC, le PRD et l'UDC travaillent ensemble. Le PDC et le PRD doivent reconnaître que les parlementaires de l'UDC ont été élus par une majorité du peuple suisse et qu'ils le représentent. Et l'UDC doit être prête à contribuer à l'évolution de l'Armée XXI, qu'elle a, soutenue en son temps, ensemble avec le PDC et le PRD.

Dans les prochaines semaines, la SSO s'engagera afin de réunir ces trois partis sur un dénominateur commun, ce qui exige pourtant de leur part des compromis. Faute de volonté de compromis, d'autres situations désastreuses au détriment de notre armée sont programmées.

Colonel EMG Michele Moor, président de la SSO